

PROBLÈMES DE MÉTHODE DANS LA LECTURE

DES TEXTES PHILOSOPHIQUES

F. Cossutta (résumé de la thèse d'Etat) (1)

Premier moment : expliciter et résoudre les apories philosophiques et épistémologiques qui hypothèquent le projet de fondation d'une analyse du discours philosophique

Afin de déterminer quel est le statut des idéalités philosophiques (pour démarquer le titre de l'ouvrage de J.T. Desanti : *Les idéalités mathématiques*), on peut considérer leur dimension objectivable en recherchant les traces des opérations qui en assurent la constitution dans l'ordre du discours. Pour fonder une telle appréhension discursive de la textualité et des pratiques philosophiques, il est nécessaire, en premier lieu, d'explicitier les apories qui l'hypothèquent. Pour quelles raisons une telle démarche ne s'est-elle pas développée à propos de la philosophie, alors qu'elle a complètement renouvelé la lecture des textes littéraires, religieux, scientifiques comme des discours politiques, médiatiques ? La raison n'est pas contingente, mais tient à la spécificité de la philosophie qui, par vocation, tend à maîtriser et à expliciter les conditions de sa propre constitution langagière. Elle rejette donc toute tentative qui, d'un point de vue extérieur, prétendrait objectiver ses règles d'instauration ou de fonctionnement. Les approches stylistiques, rhétoriques, argumentatives ou autres, qui peuvent rendre compte de certains aspects du texte philosophique, ne sont tout au plus tolérées qu'à titre d'auxiliaires de l'histoire de la philosophie. Cependant, cette prétention rend en retour la philosophie incapable de se comprendre elle-même dans sa plus grande généralité, puisqu'elle est toujours amenée à se penser comme telle à travers un prisme doctrinal particulier.

Une série systématique de paradoxes d'intériorité et d'extériorité semble ainsi, dans un premier temps, rendre le projet d'une analyse du discours philosophique impossible. On pourrait envisager leur dépassement en se référant aux courants ou écoles philosophiques contemporains qui traitent de la philosophie comme langage, texte, discours, écriture.

L'herméneutique, qui pourrait être illustrée par les travaux de P. Ricœur ou une théorie déconstructive, comme celle qu'a développée J. Derrida, représentent actuellement en France les deux principales positions qui peuvent prétendre répondre à la question : "comment lire un texte philosophique ?". Elles se distinguent autant des approches traditionnelles de l'histoire de la philosophie que des tentatives du positivisme logique, de Wittgenstein ou de la philosophie analytique, pour rendre compte des énoncés philosophiques. L'une propose une

herméneutique, doublée d'une philosophie herméneutique, qui comporte elle-même une philosophie *de* l'herméneutique. L'autre nous invite à la déconstruction de la métaphysique, doublée d'une pratique nouvelle de l'écriture philosophique, qui doit trouver en elle-même le principe de sa légitimation. Pourtant ni l'une ni l'autre ne permettent véritablement de préciser comment le travail de la pensée se constitue comme oeuvre dans le texte, l'une inscrivant l'activité philosophique sous la dépendance d'un discours spéculatif auquel l'herméneutique est finalement suspendue, l'autre la rabattant sur le plan d'un pur jeu d'écriture.

Chacune offre pourtant une indication sur la façon dont on pourrait escompter sortir du rouet aporétique auquel semble condamner la relation circulaire entre texte et méthode. On peut en effet repousser le moment philosophique interprétatif au-delà d'une phase préalable d'objectivation du texte : considérons-le comme trace d'une activité discursive dont il est possible de construire une représentation à l'aide de catégories relevant d'une théorie pragmatique des actes de discours. Mais, en contrepartie, ces méthodes d'analyse seront placées sous la vigilance d'un regard épistémologiquement et philosophiquement informé qui réduira toute prétention d'une analyse à valoir comme " science " du philosophique.

Deuxième moment : proposer un modèle théorique permettant de rendre intelligible la discursivité philosophique

Une fois légitimé ce projet, il devient possible d'élaborer un cadre méthodologique offrant les outils, les catégories d'une *Analyse du discours philosophique*. Il s'agit d'explicitier les règles d'un protocole d'investigation qui tienne compte de la spécificité de ce type de discours. Quelle théorie permet de penser la relation entre la dimension objectivée de la textualité et les catégories qui en permettent une représentation ou une modélisation ? Parmi les disciplines, les courants, les écoles relevant de la linguistique, des analyses du discours, des grammaires de texte et autres méthodes d'investigation, comment choisir rationnellement les références appropriées ? Il est impératif de disposer d'un modèle articulant non trivialement opérations linguistiques de mise en discours et contexte institutionnel de production du discours. Une telle théorie n'existe pas toute faite et son élaboration devient, après l'enjeu philosophique, l'objet privilégié de ce programme de recherche.

Insister sur l'inscription des opérations de mise en discours dans le cadre d'opérations linguistiques conduit à privilégier une théorie se prêtant à l'articulation du phrastique et du transphrastique. La linguistique générale d'A. Culioli, parce qu'elle est une linguistique des opérations, et qu'elle se fonde sur les déterminations énonciatives, appréhendant la langue à travers la diversité des langues réellement existantes, propose une version dynamique de l'activité langagière. Ne peut-on en transposer l'esprit et les procédures à l'étude des phénomènes transphrastiques et des textes suivis ? Pourquoi ne pas construire un modèle de la discursivité

philosophique qui, à partir d'une étude des opérations générales de mise en discours, privilégierait l'analyse des marques énonciatives ? Trois niveaux opératoires doivent alors être distingués et articulés : celui de la langue, celui du discours et du discours philosophique en particulier, ce dernier supposant une spécification d'opérations trouvant leur substrat dans le niveau antécédent sans toutefois pouvoir y être réduites.

Reste à associer cette investigation à une théorie assurant la liaison entre le discours et les conditions sociales de son émergence, sans que cette dernière relève d'une simple socio-linguistique. La théorie générale du discours élaborée par M. Foucault dans *L'archéologie du savoir* offre bien un cadre global permettant de penser le mode d'élaboration des formations discursives. Mais son principal défaut est de faire l'impasse sur une théorie de l'énonciation permettant de penser les modalités de formation des chaînes d'énoncés attestées dans les œuvres. Cela rend incompréhensible le passage entre le niveau où opèrent les filtres institutionnels de répartition de la parole, et le texte considéré dans sa lettre. D. Maingueneau, à partir de l'étude du discours religieux au dix-septième siècle, a proposé de donner à l'énonciation un rôle de médiateur complexe entre l'archive et l'énoncé (voir la catégorie de "scénographie"). L'élaboration corrélative d'une typologie des discours où le philosophique figurerait parmi les "Discours constitutants", a permis d'éviter de rapporter directement les productions textuelles à une détermination de classe, en les inscrivant au cœur de dispositifs de "positionnement" correspondant à des "communautés discursives".

Les opérations énonciatives qui contribuent à l'instauration des cadres théoriques d'une doctrine (*instauration discursive du philosophique*) sont dès lors étroitement associées aux opérations pragmatiques qui les inscrivent dans un processus communicationnel et dans un contexte institutionnel censés assurer leur universalisation (*institution discursive du philosophique*).

Une philosophie doit en effet conquérir son autorité dans un double contexte discursif, celui qui la lie à sa propre histoire, et celui qui la lie à un champ social. Pour transcrire son geste instaurateur dans l'ordre symbolique et institutionnel, elle doit toujours chercher le dispositif d'énonciation qui conciliera les exigences de pertinence doctrinale avec la prise en considération d'un public. Le refus de toute concession semble, certes, une position assez commune dans l'univers philosophique qui s'adresse à un auditoire "universel". Mais, sans nécessairement céder à des visées purement stratégiques, le philosophe, grâce à des choix d'exposition, à des *réinvestissements génériques*, met en place les dispositifs de guidage qui assurent les conditions optimales de réception de sa pensée. Il cherche à fonder et à légitimer la souveraineté de sa parole, au sein des institutions constituées, ou en rupture avec elles. La *scène philosophique* relie doctrine et œuvre, œuvre et contexte, permettant à une philosophie de construire sa propre représentation. Elle associe avec plus ou moins de bonheur les *schèmes spéculatifs*, les *schèmes expressifs* et les contraintes liées à l'effectuation institutionnelle du

sens. Le discours, grâce à l'inscription de la parole philosophique dans une forme de présentation (par exemple un procédé d'exposition, un schème narratif ou un genre), vise simultanément la quête d'une légitimité, d'une reconnaissance dans le champ social et institutionnel, et le plus fort degré d'adhérence des structures conceptuelles ou démonstratives à leurs modes d'expression. Mais, que l'on insiste sur l'un ou l'autre aspect, c'est toujours une transaction entre des exigences parfois difficilement compatibles qui, intégrant les dimensions syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, donne forme à un geste philosophique original, et module la relation qu'entretiennent le champ institutionnel et le champ doctrinal.

Troisième moment : conduire l'étude des grandes opérations discursives à l'œuvre dans le discours philosophique en articulant la construction des catégories et l'étude de textes (fragments et œuvres complètes)

La mise en place des catégories et des procédures d'analyse ne saurait être conduite en dehors d'un rapport étroit aux œuvres et aux textes attestés. A cette seule condition l'étude des formes générales de l'activité philosophique et celle des caractéristiques doctrinales d'une philosophie donnée prennent un sens. Le programme de recherche repose alors sur un principe de double variation : selon les opérations discursives concernées, selon les auteurs, les écoles ou les époques étudiés.

En multipliant les angles d'approche -ce qui justifie le choix de ne pas se limiter à un corpus unique-, on peut dégager certaines composantes fondamentales de la discursivité philosophique. Définir, conceptualiser, désigner ; argumenter, démontrer, convaincre ; expliciter, expliquer, enseigner : autant d'opérations dont on peut mettre au jour certaines constantes, en les mettant en relation avec les marqueurs qui les caractérisent. Ainsi, on peut définir de proche en proche un ensemble d'opérations discursives articulées sur l'appareil de l'énonciation philosophique. Par exemple, les opérations construites à partir des marques de la première personne intéressent le statut de l'auteur, du biographique, de l'intériorité. Les opérations construites sur la deuxième personne concernent les visées didactiques et pédagogiques, la nature du dialogisme et de la forme dialogue en philosophie. Les opérations construites sur la troisième personne visent l'étayage, la validation, l'argumentation et débouchent vers les questions de l'intertextualité et de la polémique. Il faut également montrer comment s'opère la construction des unités discursives et textuelles à leurs divers niveaux de complexité, du philosophème à l'œuvre, afin de comprendre comment sont définies les unités de sens en philosophie. Entre ces énoncés minimaux et un corpus, se trouvent délimitées diverses unités dotées d'un espace-temps textuel dont il faut explorer la configuration interne. Des systèmes de repères, de relais, de renvois tissent des chemins de lecture qui croisent les réseaux du champ conceptuel, eux-mêmes intriqués aux maillages d'images, de métaphores, d'exemples. On se demandera

comment les énoncés de thèses liés " dogmatiquement " en un ensemble hiérarchisé peuvent être l'objet de décontextualisations et fonctionner sur un mode aphoristique, entrer dans une nouvelle circulation ou se voir parfois repris dans d'autres contextes. On peut s'interroger sur la façon dont ces formes se stabilisent, sur ce qui définit un genre philosophique. Enfin on cherchera quel rapport existe entre la genèse d'une doctrine et la construction d'une œuvre, en tenant compte aussi bien des données éditoriales, biographiques, que de la présence au sein même des textes d'un métalangage qui prend en charge les phénomènes d'auto-explicitation ou d'auto-fondation.

En multipliant les études détaillées et suivies d'œuvres diverses on fait varier, en fonction d'un coefficient doctrinal déterminé, le rapport entre schèmes spéculatifs et schèmes expressifs, entre instauration et institution discursives du philosophique. Les relevés effectués pour la compréhension des opérations de mise en discours ne peuvent en effet jamais être totalement dissociés des modalités spécifiques selon lesquelles chaque philosophie met en œuvre ses opérations constitutives. Aussi, au lieu d'une recherche formelle en aveugle, on s'attache à chaque fois, à travers des analyses d'œuvres de Platon, des sceptiques grecs, de Descartes, Spinoza ou Bergson, à comprendre la façon dont les *formes de l'expression* se rapportent aux *formes du contenu*.

Ces analyses offrent un double intérêt. Elles procurent tout d'abord un gain d'intelligibilité aux doctrines et aux œuvres, grâce à une modification du regard porté sur les textes et les pratiques où s'insère la parole philosophique. Le moment d'objectivation des opérations discursives n'a pas d'emblée une fonction normative qui permettrait d'évaluer les prétentions de certaines philosophies à la véracité ou d'en invalider d'autres. Il s'agit d'un travail descriptif, à portée heuristique, montrant comment une philosophie se construit, négocie avec ses différents moments d'élaboration, se donne une représentation idéale d'elle-même, tisse des rapports avec d'autres, détermine un partage entre ce qui, dans son écriture, relève du biographique ou de la genericité... L'histoire de la philosophie, dont cette méthode doit tenir le plus grand compte, peut gagner en retour à voir certaines de ses questions reformulées sous un angle inédit. Que, par ailleurs, cette investigation puisse servir de point de départ pour des interprétations délibérément philosophiques, ne doit pas être " objet de crainte ", mais être tenu pour un signe de fécondité.

Ces analyses permettent, en second lieu, de mieux comprendre le statut qu'entretient la philosophie avec elle-même et avec d'autres discours constituants dans le cadre d'une double histoire. Ces méthodes étant appliquées par des études détaillées aux textes philosophiques hérités de la tradition, il devient possible d'explorer le travail par lequel la philosophie recrée perpétuellement un passé auquel elle se croit fidèle, tout en dépendant du contexte historique immédiat qu'elle tend aussi bien à modifier. En effet, le discours philosophique construit son propre objet de façon quasi autarcique, tout en étant tributaire d'un univers de

préoccupations qui l'ouvre au monde. Les systèmes, les doctrines, se succèdent et se nient, s'allient ou se combattent mais restent debout sur leurs ruines, leurs échecs toujours renouvelés étant le plus sûr gage de la pérennité de la philosophie. Elle se perpétue dans une histoire toujours recomposée, comme si l'archive philosophique était immanente à son activité, le passé étant toujours convoqué pour être récusé par des gestes d'instauration doctrinale qui, à leur tour, se fixent et sont absorbés dans un nouvel archivage, en fonction des nouveaux réaménagements. Quel est le rapport entre les gestes, les systèmes d'actes qui composent l'unité vive d'une activité philosophique et leur expression figée en des contenus sédimentés sous forme de thèses ? La philosophie n'est ni pure idée fixée dans l'immobilité d'un système-monument, ni acte pur d'une pensée qui tenterait d'épuiser le pensable, mais idéalité se constituant dans ce mouvement de va-et-vient entre " sens posé " et " sens posant ". Le geste philosophique cherche, parce qu'il est acte de discours, son inscription dans une trace mémorielle ou écrite, et le texte-dépôt, inversement, s'il garde certes la trace de gestes qui sont réeffectuable par le lecteur, constitue à son tour un support pour de nouveaux actes philosophiques.

Finalement, le dispositif d'ensemble dans lequel ce programme prend corps n'évite pas le rapport nécessaire qui lie l'analyse du discours philosophique et l'activité philosophique. Il ne suppose en rien une négation ni un renoncement à l'activité de la pensée et demeure inscrit dans une perspective résolument philosophique. Non seulement il offre des résultats susceptibles de vivifier l'interprétation des textes et des œuvres de la tradition mais il encourage la création conceptuelle. Pour libérer cette créativité, il faut expliciter les présupposés et les horizons dégagés par cette approche elle-même. Aux antipodes d'une mort toujours prématurément annoncée de la philosophie, elle n'hésite pas à se réclamer d'une " position " sceptique. Il s'agit d'une neutralisation qui, permettant d'objectiver l'appréhension de la philosophie comme discours, donne accès à des préoccupations ontologiques ou éthiques.

NOTE

(1) Thèse de Doctorat d'Etat en Lettres et Sciences Humaines, soutenue le samedi 16 décembre 2000 à l'Université Paris I-Sorbonne, sous le titre : *PROBLÈMES DE MÉTHODE DANS LA LECTURE DES TEXTES PHILOSOPHIQUES*. Le jury était composé de : Mr Jean Toussaint Desanti (Directeur, Prof. Émérite, Paris I), MM. Jean-Claude Beacco (Paris III), Antoine Culioli (Prof. Honoraire, Paris VII), Denis Kambouchner (Paris I), Pierre Macherey (Lille III), Mme Antonia Soulez (Paris VIII). Elle a obtenu la mention " Très honorable " avec félicitations du jury.

Voir également la [liste des publications et inédits](#) de F. Cossutta.

